

CORRIGE

- **Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

CORRECTION.

ÉCONOMIE.

- **Définissez les termes soulignés dans l'annexe.**
 - **Délocalisé** – politique d'une entreprise consistant à transférer son outil de travail dans un pays où les conditions économiques sont analytiquement plus favorables que sur le territoire français.
 - **Investissement** – Accroissement des capacités de production.

- **« En revanche 80 % de la production ont été délocalisés en Tunisie pour la chaîne et trame (70 % de l'offre) et au Maroc pour la maille » pour quelles raisons selon vous l'entreprise choisit – elle d'une part de faire fabriquer pour partie en France et pour partie à l'étranger ?**

L'entreprise Griffon a choisi de répartir sa production entre la France et la Tunisie pour deux raisons essentielles :

La délocalisation pour réaliser les grandes séries qui peuvent être programmées sur le long terme notamment pour les deux collections annuelles (printemps été et automne hiver). Il est possible de ce point de vue de lancer de grandes séries et de les faire fabriquer là où la main d'œuvre est moins onéreuse que sur le territoire national.

La localisation pour les petites séries et le réassort puisqu'il faut travailler vite pour satisfaire le client et sur de toutes petites séries.

- Depuis le 01 janvier 2005 la Chine, membre de l'O.M.C (organisation mondiale du commerce) n'est plus tributaire des accords multifibres et de ses quotas. Pouvez vous expliquer ce principe et dire quelles sont les conséquences attendues dans les économies occidentales de cette décision ?

- Jusqu'au 31 décembre 2005 la production chinoise était limitée par des quotas conséquence des accords multifibres de l'Uruguay Round. Depuis le 1^{er} janvier 2005 les entreprises chinoises peuvent exporter autant qu'elles le peuvent dans le monde entier. La main d'œuvre chinoise étant à des coûts horaires bien inférieurs aux coûts occidentaux, le risque est de voir s'accroître de façon considérable les importations sur les marchés européens en général et français en particulier.

MARKETING

QUESTION N° 2

- **A partir du texte donné en annexe vous déterminez les éléments de la stratégie d'entreprise, constitutifs d'un plan de marchéage ?**

- Le plan de marchéage se divise en quatre points essentiels, la politique du produit, la politique du prix, la politique de distribution et la politique de communication. Dans le texte donné en annexe plusieurs éléments caractéristiques du marketing mix se détachent. D'un **point de vue général** tout d'abord par l'affirmation du P-dg qui estime que : « *nous sommes maintenant passés d'une culture industrielle à une culture de commerce* ». d'autre part la politique de l'entreprise s'articule autour de trois pôles essentiels dont deux sont liés directement au commerce :

« création, **communication image de marque et commercialisation** »

D'un **point de vue particulier** dans un second temps par l'analyse de la stratégie.

- **La politique du produit.**
 - Le choix de réaliser deux collections par an et de porter l'effort commercial sur le segment masculin pour les pulls.
 - Le choix de parier sur l'actualisation des produits dans les magasins.
 - Le choix de redéfinir le logo de l'entreprise
 - Le choix de modifier le nom de l'entreprise
- **La politique de distribution**
 - Le choix des méthodes de distribution par la mise en place d'un réseau de détaillants multimarques
 - Le choix du réassort dans les magasins pour donner en permanences des collections réactualisées aux clients.
 - Le choix de ne pas choisir la franchise

- « nous disposons pour cela d'un magasin de 300 m² sur deux niveaux, au cœur du Sentier parisien, où nos clients peuvent venir s'approvisionner en séries courtes ».
 - Définissez la notion de **séries courtes** – Les séries courtes sont les techniques qui consistent à fabriquer des produits en petites quantités.
 - Pourquoi selon vous les productions réalisées en France sont destinées aux séries courtes et en quoi les productions réalisées à l'étranger sont destinées aux séries longues ?

- Définissez les termes suivants :
 - **Franchise** – Technique commerciale qui consiste à vendre le droit d'exploiter une marque sur une zone géographique donnée. Le contrat va unir un franchisé et un franchiseur
 - **Magasin multimarques** – A la différence de la franchise qui est une distribution monomarque, le magasin multimarque est un lieu de distribution où l'on vend en même temps plusieurs marques de vêtements.
 - **Segment masculin** – Sur un marché hétérogène de l'habillement masculin l'entreprise va choisir de porter son action commerciale sur une partie précise du marché définie selon des critères précis.

DROIT DU TRAVAIL

QUESTION N° 3

Les choix de conception et techniques reposent sur une option juridique, faire collaborer au sein d'une même entité une styliste indépendante et un designer et une modéliste salariés. Comparez les deux systèmes dans le tableau donné en annexe 2.

LES STRUCTURES JURIDIQUES DU TRAVAIL	
TRAVAILLEUR INDEPENDANT	TRAVAILLEUR SALARIÉ
<ul style="list-style-type: none"> • Pas de lien de subordination • Organise son temps de travail • Achète ses outils de production • N'est pas tenu de respecter la législation sur le temps de travail • Pas d'assurance chômage • Prend en charge l'ensemble des cotisations sociales • Facture son travail par un contrat de prestation de service • Les conflits sont réglés par le tribunal de commerce. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un contrat de travail et un lien de subordination • L'employeur fournit les outils de production. • Application de la législation sur le temps de travail • Cotisations sociales payées à la fois par le salarié et l'employeur • En cas de rupture du contrat de travail le salarié perçoit l'assurance chômage. • Perçoit un salaire. • Les conflits sont réglés par le tribunal des prud'hommes

COMPTABILITÉ.

- Définissez les termes :
 - **Chiffre d'affaires** - Ensemble des produits vendus sur une période donnée.
 - **Résultat net** - Conséquence de l'activité de l'entreprise, il traduit son enrichissement (bénéfice) ou son appauvrissement (perte).
 - **Bilan** – Photographie de la situation patrimoniale d'une entreprise à un moment donné.
 - **Actif circulant** – Ensemble des éléments non durables
 - **Capital** – Ensemble des sommes apportées par les propriétaires de l'entreprise au moment de la création.

BILAN PRÉVISIONNEL DE CRÉATION D'UN MAGASIN

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISÉ		CAPITAUX PROPRES	
• Fonds de commerce	0 €	• Capital	230 000 €
• Local	55 000 €	• Résultat	-
• Matériel	27 250 €		
• Mobilier	80 750 €		
• Bureau	16 000 €		
• Transport	10 500 €		
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
• Stock	31 000 €	• Emprunt	-
• Créances	0 €		
• disponibilités	9 500 €		
TOTAL	230 000 €	TOTAL	230 000 €